



PROCÈS-VERBAL

CINQUIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE SAINTE-COLETTE 2023-2024

Le mercredi 12 juin à 18h30 au restaurant Industria

Étaient présents :	Étaient absents :
Teri Michelle Di Guglielmo	Véronique Desjardins
François Junior Perrier	Ashley Jocelyn
Tarik Jabrouni	
Samia Ainouche	
Dorothy Pierre-Louis	
Josiane Pelletier	
Violaine Charbonneau	

1.0 Section 1

1.1 Présence et constat du quorum

Mme Di Guglielmo ouvre l'assemblée à 18h43 La direction constate le quorum. Pour avoir quorum, il faut la majorité des membres en poste dont la moitié des parents donc pour Sainte-Colette, il faut 5 membres dont 2 parents.

Mme Di Guglielmo ajoute l'importance de confirmer la présence dès la réception du courriel envoyé avec l'ordre du jour de la rencontre. Ainsi, nous nous assurerons de toujours avoir le quorum.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 12 juin 2024

STEC240612-01

M. Perrier présente l'ordre du jour. Mme Di Guglielmo mentionne qu'elle a retiré de l'ordre du jour le point sur l'entrée progressive du préscolaire et celui sur l'entrée progressive des élèves TSA, car ces derniers ont été approuvés lors de la dernière rencontre du C.É. au point 2.6.

Proposé par: Tarik Jabrouni

Appuyé par : Samia Ainouche

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption du procès-verbal du 15 mai 2024

STEC240612-02

Aucune modification n'est apportée.

Proposé par: Josiane Pelletier
Appuyé par : Violaine Charbonneau

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1.4 Suivi du procès-verbal du 15 mai 2024

Aucun suivi.

1.5 Questions du public

Aucun mot du public.

Section 2

2.1 Dénonciation d'un conflit d'intérêts

Mme Di Guglielmo présente que, conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'instruction publique* (LRQ, c. I-13.3), tout membre du conseil d'établissement doit présenter une déclaration écrite décrivant les intérêts personnels directs ou indirects qu'il détient dans un contrat conclu avec l'école ou dans toute personne morale ou entreprise contractant avec l'école.

Elle présente le formulaire pour la dénonciation de conflit d'intérêts. Elle mentionne qu'à chaque rencontre, elle pourra apporter le point pour s'assurer au fur et à mesure qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts.

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts avec les points de la présente rencontre.

2.2 Rapport annuel du conseil d'établissement

STEC240612-03

Mme Di Guglielmo présente la version à jour du rapport annuel du C.É. 2023-2024. Voir le document en annexe.

Proposé par: Dorothy Pierre-Louis
Appuyé par : Tarik Jabrouni

Les membres ont donc adopté à l'unanimité le rapport annuel du C.É.

2.3 Plan de lutte et son actualisation

STEC240612-04

Mme Di Guglielmo présente le document du plan de lutte ainsi que le document de reddition de compte qui fait foi de l'actualisation de celui-ci pour la prochaine année scolaire.

Proposé par : Samia Ainouche
Appuyé par : François Junior Perrier

Le plan de lutte et son actualisation pour 2024-2025 sont approuvés à l'unanimité.

2.4 Activités et sorties prévues pour l'école

STEC240612-05

Mme Di Guglielmo présente le tableau des sorties réservées jusqu'à ce jour. Elle précise que les montants disponibles pour chaque élève sont les suivants pour toutes les classes régulières, du bain linguistique et les classes d'accueil :

Sorties culturelles	28\$/par élève
Jeune public	20\$/par élève
École inspirante	16\$/par élève

Mme Di Guglielmo rappelle que les classes TSA reçoivent un montant un peu plus élevé pour combler leurs besoins.

Proposé par : Dorothy Pierre-Louis
Appuyé par : Tarik Jabrouni

Les activités et sorties prévues pour l'école sont approuvées à l'unanimité.

2.5 Entrée progressive des élèves de l'accueil 2024-2025

STEC240612-06

Mme Di Guglielmo mentionne de nouveau que les groupes de l'accueil du préscolaire jusqu'au 3^e cycle commenceront seulement le jeudi 29 août, en même temps que le service de transport pour eux. Il y aura deux journées d'accueil aux parents, le 27 et 28 août, pour permettre à l'équipe des intervenants de rencontrer les parents et les élèves.

Elle précise cette fois l'entrée progressive des élèves du préscolaire accueil. Afin de faciliter leur intégration, les élèves seront divisés en deux sous-groupes (A et B) et viendront des journées complètes le jeudi 29 août et le vendredi 30 août. Par la suite, l'ensemble des élèves seront présents le mardi 3 septembre.

Voir le document en annexe

Proposé par : Dorothy Pierre-Louis

Appuyé par : Samia Ainouche

Les membres ont donc approuvé à l'unanimité l'entrée progressive de l'accueil 2024-2025.

2.6 Utilisation des locaux

STEC240612-07

Mme Di Guglielmo présente le plan de l'école avec la répartition des locaux des deux bâtisses. Elle précise les changements prévus à la petite bâtisse, c'est-à-dire que toutes les classes du préscolaire sont au rez-de-chaussée et la bibliothèque est montée au 1^{re} étage. Mme Di Guglielmo mentionne qu'elle a convenu avec les enseignantes des critères de répartition des locaux afin que le tout soit équitable et bien structuré.

Proposé par: Josiane Pelletier

Appuyé par : Dorothy Pierre-Louis

Les membres approuvent à l'unanimité l'utilisation des locaux pour 2024-2025.

2.7 Planification annuelle des COSP

STEC240612-08

Mme Di Guglielmo présente la planification annuelle des contenus en orientation scolaire et professionnelle qui seront vécues par les élèves de 5^e et 6^e année en 2024-2025. Elle précise que l'objectif de ces contenus est de préparer les élèves à un orientation future dans leur parcours scolaire et professionnel.

Proposé par: Tarik Jabrouni

Appuyé par : Violaine Charbonneau

Les membres ont approuvé la planification annuelle des contenus en orientation et professionnelle pour 2024-2025.

2.8 Suivi des moyens en lien avec le projet éducatif

Mme Di Guglielmo explique que nous avons cette année trois comités en lien avec les objectifs de notre projet éducatif. Elle précise les moyens choisis à ce jour pour atteindre chaque objectif et mentionne que le personnel a été consulté pour le faire. De plus, elle ajoute que la réflexion continuera durant la prochaine année scolaire.

Comité pédagogique : Moyens – CAP et réflexion sur la littératie dans les pratiques d'enseignement de la lecture

Comité pédagogique numérique : Moyens – CAP et réflexion sur la structure interne de l'utilisation des technologies ainsi que la création de laboratoire créatif

Comité autonomie : Moyen – Réflexion sur notre code de vie et son actualisation

2.9 Calendrier scolaire 2024-2025

Mme Di Guglielmo présente la version finale du calendrier scolaire pour l'année 2024-20254. Elle mentionne que tous les parents recevront sous peu par courriel ce calendrier scolaire, en même temps que la liste des fournitures scolaire. Le tout sera également diffusé sur le site Internet de l'école. Voir le document en annexe.

2.10 Ressource prévues pour 2024-2025

Mme Di Guglielmo informe des ressources prévues pour 2024-2025 avec les détails de ce qui est payé par le CSS et ce qui est payé par l'école. Elle présente un tableau avec l'ensemble des ressources prévues.

Section 3

3.1 Mot du président

Monsieur Perrier remercie le conseil d'établissement pour les deux années de son mandat. Il annonce être encore en réflexion à savoir s'il se représente l'an prochain.

3.2 Mot du délégué au comité de parents

Aucun mot

3.3 Mot des enseignants

Plusieurs activités ont eu lieu depuis la dernière rencontre du C.É. Mme Pelletier mentionne que les Prédateurs continuent de briller lors d'événements sportifs. La semaine dernière, les filles de l'équipe de futsal ont rapporté la médaille d'argent pour clôturer la saison du BAE. Mme Pelletier mentionne aussi que le gala des Prédateurs a eu lieu la semaine dernière, c'est toujours un très beau moment qui fait rayonner les athlètes de l'école ainsi que tous les adultes qui se dévouent pour permettre aux élèves de s'épanouir dans des activités sportives et culturelles. Il y aura une compétition d'athlétisme ce vendredi la même journée que les talents de Colette, évènement toujours attendu par les élèves et les enseignants.

Les médiateurs ont aussi pris fin la semaine dernière avec un dîner pizza organisé par Mme Julie.

Encore une fois cette année, les élèves de maternelle ont réalisé une exposition d'art qui a été un grand succès.

Mme Pelletier soulève aussi le très grand travail des élèves de la classe 312 ainsi que de leur enseignante d'art dramatique, Madame Laika qui ont présenté la pièce de théâtre Le malade imaginaire de Molière devant les parents mardi dernier.

3.4 Mot de la responsable du service de garde

Mme Charbonneau présente le bilan des activités et des moyens utilisés au service de garde. Le bilan est présenté par mois et fait le portrait d'où en est le service de garde. Il y a aussi une présentation des prospectives et des ressources humaines pour la prochaine année

Mme Charbonneau mentionne que cette année a été chargée par la refonte du programme d'activités éducatives ainsi que par toutes les formations offertes aux éducatrices.

3.5 Mot de la direction

Prix RSEQ

C'est avec une grande fierté que Mme Di Guglielmo annonce que l'école Ste-Colette a été finaliste le 7 juin dernier pour le prix RSEQ provincial **pour l'école ayant le plus contribué au développement des activités physiques et sportives dans notre milieu!**

Révision des PI et présentation aux parents

Mme Di Guglielmo informe les parents qu'une dernière révision des PI des élèves a été faite avec les enseignants, les orthopédagogues et les professionnels les deux dernières semaines du mois de mai. Les parents des élèves concernés devraient être rencontrés d'ici la fin de cette semaine afin de présenter l'évolution de leur enfant et les recommandations pour la prochaine année scolaire. Ainsi, les parents pourront également faire partie de ce processus de réflexion en lien avec les besoins de leur enfant.

Bilans de l'année

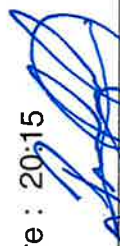
Mme Di Guglielmo explique que plusieurs bilans des différentes structures (comités, ressources, mentors, organisation de l'école, etc.) ont été réalisés depuis les deux dernières semaines avec les personnes concernées. Cette pratique permet de revoir les actions réalisées cette année, d'analyser les retombés et prévoir les ajustements et les mandats pour la prochaine année scolaire.

Remerciement

Mme Di Guglielmo mentionne qu'elle a bien apprécié la belle complicité des membres du conseil d'établissement cette année. Elle remercie pour le temps consacré tant par les parents que les membres du personnel pour permettre de réfléchir ensemble sur l'organisation et les structures de l'école.

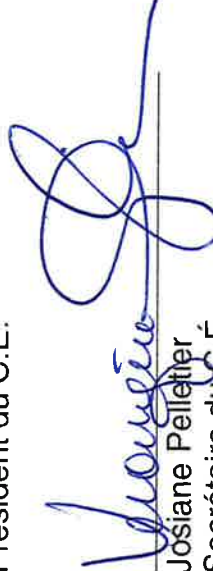
3.6 Levée de l'assemblée

Heure : 20:15


François Junior Perrier
Président du C.É.


Teri Michelle Di Guglielmo
Directrice

26 sept. 2024


Josiane Pelletier
Secrétaire du C.É.